



Date de convocation :
11/10/2021

Nombre de membres
afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Membres présents : 9
Ont pris part à la délibération : 10
Pour : 10 Contre : 0 Abs : 0

L'an deux mil VINGT-ET-UN, le 11 octobre à 17 Heures 45 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des associations de Saint-Samson-de-la-Roque, sous la présidence de Monsieur Régis SENINCK, Maire ;

Présents : SENINCK Régis, THEROULDE Rémy, TOURNACHE Jacques, GLÉMOT Marie-Claire, LEGENDRE Christine, LEGENDRE Maryse, LAMBERT Vincent, TROCQUET Sylvie et SENINCK Thierry.

Absent (s) excusé (s) : DÉNEUVE André (donne pouvoir à SENINCK Régis) et BENEULT Franck.

Secrétaire de séance : THEROULDE Rémy

SITE CLASSÉ VALLÉE DE LA SEINE-MARAIS-VERNIER

Suite à la notification reçue le 3 août 2021, le Maire donne lecture et communique la carte du projet de classement du site « Vallée de la Seine-Maraais Vernier » au membre du conseil municipal.

Le Maire informe que le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur ce projet. Le Maire précise que l'acceptation de ce classement induit la désinscription du site inscrit du secteur concerné par le projet de site classé.

Vu la délibération du 29/06/2015 ;

Après échanges de vues et après en avoir délibéré,
Le conseil municipal décide à l'unanimité,

EMET un avis favorable au projet de site classé notifié le 03/08/2021.

ACCEPTÉ la désinscription du site inscrit pour ce même secteur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Copie certifiée conforme

Le Maire

Régis SENINCK

